

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3427

présenté par

M. Aurélien Taché, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	20 000 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	20 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI souhaite doter la France des moyens nécessaires à l'organisation d'un sommet francophone international intitulé "Mers, espace et numérique : les trois nouvelles limites", consacré aux enjeux stratégiques contemporains que constituent les océans, les orbites et les données.

Les mers, l'espace et le numérique sont désormais les nouveaux territoires de confrontation et de coopération. De la course aux fonds marins à la militarisation des orbites, en passant par la dépendance numérique aux grandes puissances privées, ces champs structurent la souveraineté du XXI^e siècle.

Dans un contexte où les rapports de force mondiaux s'intensifient, la France doit assumer un rôle moteur pour construire, avec les pays francophones, une diplomatie des communs, au service de la paix, de la régulation internationale et du développement durable.

Ce sommet permettrait de réunir les États francophones, les organisations régionales, les chercheurs et les acteurs économiques autour d'une feuille de route francophone pour la gouvernance mondiale des biens communs, de la régulation de l'exploitation minière sous-marine jusqu'à la protection des données et des infrastructures spatiales.

Cet amendement propose donc d'abonder de 20 millions d'euros en AE et en CP les crédits de l'action 01 « Coordination de l'action diplomatique » du programme 105 "Action de la France en Europe et dans le monde", en provenance de l'action 08 « Appui au réseau culturel et de coopération » du programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence », afin de permettre l'organisation de ce sommet et les travaux préparatoires qui y sont associés. Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.